

compris entre le mur d'enceinte, la rue Cléberg et la rue de l'Antiquaille, qui sont autant de voies romaines, les constructions destinées à l'amusement du peuple : amphithéâtre, théâtre, cirque. Mais ce n'est que la ville officielle, des fonctionnaires, des soldats et des prêtres. Par des chemins raides qui correspondent aux montées Saint-Barthélemy et du Gourguillon, on descend au quartier du commerce formé de boutiques, de bureaux, d'entrepôts groupés autour de deux ports situés, l'un sur le Rhône à la hauteur de Saint-Georges, l'autre sur la Saône devant Saint-Paul ; et ce quartier se prolonge au-delà des fleuves par les luxueuses villas que les riches négociants en vin ont fait bâtir dans l'île d'Ainay et dont les fameuses mosaïques des jeux du cirque et de la panthère constituent d'intéressants vestiges.

Cependant, à cette capitale administrative, à cette cité commerçante, il convient de donner, en dehors de ses fleuves, des routes qui lui permettent de communiquer aisément avec le reste des Gaules et l'Italie, et aussi des aqueducs pour assurer son approvisionnement en eau. C'est pourquoi rayonnent autour de Lyon, pareilles aux branches d'une gigantesque étoile, plusieurs voies romaines : celle de Nîmes par la porte Saint-Just, celle d'Aquitaine par la porte de Trion, celle du Rhin et de l'océan par la porte du Nord, celle de la Méditerranée par la porte du Sud — qui peut être abrégée entre Lyon et Vienne par l'emploi d'un raccourci (*compendium*) tracé à travers les îles du confluent — et aussi des aqueducs qui, enjambant les vallées par de prodigieux travaux d'art, vont chercher au loin les eaux pures des monts d'Yzeron et du massif du Pilat<sup>1</sup>.

Enfin, de l'autre côté de la Saône, réuni à la ville romaine par un bac ou un pont, se dresse, au flanc de la colline de la Croix-Rousse et en territoire fédéral, c'est-à-dire administrativement séparé, l'imposant monument dédié, l'an 12 av. J.-C., à Rome et à Auguste par les Gaulois reconnaissants. Un monument, dis-je ; plutôt un ensemble de monuments : d'abord un temple avec bois sacré, puis un hémicycle constitué par les statues des soixante cités gauloises, puis un autel de marbre blanc flanqué de deux colonnes de granite d'Égypte de 8 m. 50 de hauteur surmontées chacune

1. Sur les routes romaines qui partaient de Lyon, voir Jullian, *o. c.*, t. V, p. 92 et suiv., t. VI, p. 518 et n. 3 ; sur les aqueducs, Germain de Montauzan, *les Aqueducs antiques de Lyon*, Paris, 1909.